

## LE PRIOLY DE LEZARDRE

PAR ROBERT MOULY

Il est regrettable que l'histoire du peuple Breton, se soit seulement intéressée aux grands événements, à leurs dates et aux grands personnages. Personne n'a cherché à découvrir les humbles qui luttèrent chaque jour et qui sculptèrent au cœur de leurs modestes paroisses, des œuvres éternelles. Cependant, même à l'intérieur de notre Presqu'île, les évêchés antérieurs à la révolution y ont laissé des marques que nous allons tâcher de découvrir ensemble.

### 1 Aperçu historique

Les influences Doloises en Trégor sont loin d'être négligeables, mais ces influences s'étaient manifestées antérieurement à la formation des paroisses qui, toutes constituent un démembrement d'une paroisse primitive demeurée incluse dans le diocèse de Tréguier.

Lorsque les Normands eurent quitté le sol Breton, la plupart des petits moustiers qui existaient en Trégor avant les invasions avaient disparu sans espoir de rétablissement. Le culte fut rétabli au X<sup>e</sup> siècle par Alain BARBETORTE. Seules les grandes abbayes de Redon et de Saint-Jacut, soumises l'une et l'autre à la règle bénédictine se reconstituèrent rapidement.

Leur rôle fut très important dans la réorganisation du culte en Bretagne. Redon trop éloigné de la côte septentrionale, n'y exerça aucune influence. Par contre l'abbaye de Saint-Jacut y joua un rôle considérable.

Nous avons comme exemple le Prieuré de la Madeleine, situé en la paroisse de Pleumeur-Gautier, sur le chemin de la trêve de Lézardrieux au manoir du domaine seigneurial de Kermarquer.

Nous ne savons pas la date exacte de sa formation puisqu'il ne figure pas dans la bulle du pape Alexandre III en 1163, dans laquelle figure la chapelle de Botloy donnée par l'évêque de Tréguier, Godefroy à l'abbaye de Saint-Jacut.

Cependant, dans l'inventaire du diocèse de Dol en 1380 son existence est admise depuis 400 ans au moins en ce monastère. (Dolensis diocidid 1380).

### 2 Des moines passeurs

Au même titre que les seigneurs de Lézardre-Botloy et de Kermarquer le voisin, les moines avaient droit de pêche sur le Trieux en un lieu dénommé à l'époque "Gorret ar Manec'h", près de la pointe de "Beg an ty meur", dont le nom lui-même souligne l'importance de leur établissement monastique. Sur les anciens plans de voies romaines, le Trieux appelé "Titus Flumen" était franchi au même endroit qu'aujourd'hui. Il subsiste dans la tradition orale le fait que les premiers passeurs dès le moyen-âge furent les moines de la Magdeleine. Cela semble tout à fait plausible, mais nous n'avons pu en avoir une certitude absolue.

C'est cependant en ces lieux, que la légende semble rejoindre l'histoire: Nous avons tous entendu parler des Templiers, les soldats du Christ. En Bretagne de nombreux lieux attestent leur présence: Kergrist, Lochrist ...etc... Nous avons en Pleudaniel un lieu de Kergrist dont la chapelle menaçait déjà ruine en 1709 et de l'autre côté du Trieux, une chapelle encore existante en Paimpol-Plounez, chère à Pierre Loti, porte également le même nom. Pour se rendre d'un lieu à l'autre on passait obligatoirement par les terres du Prioly pour rejoindre les rives du Trieux. Moines passeurs ou simples gardiens des voies de circulation, leur présence en ces lieux a déposé naissance à une légende que nous a relaté Hervé Le Goff, dans la chronique du fouineur de la revue *Trégor, mémoire vivante* dont nous reproduisons ces quelques lignes:

« Une légende ancienne parle d'un couvent de moines rouges ou Templiers bâti auprès du château de Kermarquer. Il s'appelait « Ty-Meur ». La côte s'appelle « Beg an Ty-Meur ». Lors de la destruction des templiers, trois moines furent noyés dans la rivière en punition de leurs crimes, mais la mer déposa leurs chapeaux sur le rivage où trois fragments de rochers les représentent aujourd'hui sous le nom de « Togo an tri Manac 'h » (Les chapeaux des trois moines). »

Les chapelles de Saint-Christophe et de Saint-Julien, dont nous avons parlé dans notre cahier N°3, qui ont elles aussi inspiré des légendes, sont bien postérieures au Prioly. De toutes façons, le plus ancien acte royal d'adjudication donnant droit de "tresage" (du breton trez, passage de rivière) à Pierre Arrel, seigneur de Kermarquer date seulement de 1582. Obligatoirement le Trieux a été franchi avant cette date, ce qui rend encore plus vraisemblable le fait que les moines furent les premiers passeurs, d'autant plus que les établissements religieux étaient en place bien avant les seigneuries.

### 3 Administration

Dès 1332, le Roi de France prend Saint-Jacut sous sa protection. A cette époque il essayait de substituer son autorité à celle du Duc de Bretagne sur les églises épiscopales.

Une chartre datée de 1339 montre que les souverains Bretons ne se désintéressaient pas des questions ecclésiastiques. Défense est faite par le Duc Jean II aux juges de Penthièvre d'en régler les affaires.

Le Duc se plaint que Raoul Bernon, sénéchal de La Roche Derrien a justicié le Prieur et les hommes du Prieuré de Lézardré... (Vannes, le 3 Août 1339). En 1424 une convention entre le Duc Jean V et l'abbé de Saint-Jacut oblige les religieux de la Magdeleine à dire une messe le jour de la Saint-Yves. La convention est acceptée à condition que le Duc affranchisse les moines du devoir de guet.

Les revenus de ce prieuré consistaient en une dîme prélevée sur un certain nombre de communiants des paroisses actuelles de Pleudaniel, Pleumeur-Gautier et de sa trêve de Lézardrieux, et d'une dîme propre au domaine de Poul An Glaou.

En l'année 1566, un bail à ferme de la dîme du Prieur de Lézardré est consenti par Messire François Guillo, prêtre receveur à Jacques de Kenerc'hriou pour en payer l'an une rente de 21 boisseaux de froment, 21 boisseaux d'orge, 5 boisseaux d'avoine.

### 4 Le prioly et la ligue

En 1598, Yves Arrel, prieur de Kernitron, doyen de Lanmeur, reçoit de la part de Pierre de Coatedrez, la charge de grand vicaire de Dol, pour les enclaves du Trégor. Ce dernier, plus connu pour ses œuvres d'historien hagiographe, auteur de la vie de Saint Mélar, a donc sous son contrôle le petit prieuré de la Magdeleine de Lézardré, dont les terres bornent son lieu de naissance, le domaine familial de Kermarquer, et reçoit aussi la paroisse de Lanmodez également dans la mouvance de cet évêché lointain.

Quelques années plus tard, son frère François Arrel, seigneur du dit-lieu, qui en ces périodes mouvementées de la ligue avait abjuré sa traditionnelle religion catholique pour laquelle ses ancêtres avaient maintes fois combattu, pour prendre les idées de la religion réformée, au contact de son voisin d'Acigné, seigneur de la Roche Jagu, et d'un autre noble Claude Chasteigner de la Rocheposay, abbé commanditaire de l'abbaye de Beauport. Ayant surpris ses deux filles Renée et Anne à prier malgré les nombreux interdits de leur père dans la chapelle du Prioly. Pris d'une colère soudaine, il ordonna à ses gardes de la compagnie de Boiséon de faire disparaître l'autel et de débarrasser la chapelle de ses ornements.

Cet héritier noble dont les prééminences familiales figuraient en bonne place dans les églises de Pleumeur-Gautier, de Lézardrieux, de la cathédrale de Tréguier et de l'abbaye de Beauport, ne voulut jamais se repentir de son acte défiesuré malgré l'insistance de ses frères cadets, Roland sieur de Kerleau et de Charles sieur de Fetmteun-Wenn, et surtout une hargne contre son plus jeune frère le prieur de Kernitron préalablement cité, et qui fut un ardent défenseur de la Ligue. Serions-nous même en droit de nous demander si dans ce geste stupide, il n'y avait pas. là même une sourde vengeance contre cet ancien ligueur.

### 5 Description

Un acte notarial en date du 25 Août 1678, nous en donne la description suivante:

La maison d'une longueur de 60 pieds sur 20 de large, comprend: salle, cuisine, chambres au-dessus, grange, petit jardin et courtil, de jouxte avec la chapelle longeant l'étroit chemin conduisant à la rive de mer. Le tout de 123 cordes de prisage. Cet édifice donna son nom à *la* pointe de "Beg an ty-meur" citée précédemment, dont on peut lire le nom sur la balise verte depuis 1865; près de l'actuel pont de Lézardrieux.

Le père Don Jan la Cogué, procureur de l'abbaye de Saint-Jacut déclare être fondé de procure en date du 28 novembre 1676 de la part de -Guillaume Bessin, prieur titulaire de la Magdeleine de Lézardré, résidant en l'abbaye de Grocamp au diocèse de Rouen. Comme on le voit le prieur ne réside guère dans son prieuré, cette dîme est toujours aliénée en faveur d'un tiers, Messire l'Abbé de Kenerc'hriou, chantre de la cathédrale de Tréguier.

Comme nous le voyons cette famille noble de Kenerc'hriou, pendant des décennies fut le gérant potentiel des terres de ce petit prieuré du diocèse de Dol, enclavé dans celui de Tréguier.

De plus son prieur touchait une dîme et un tiers des offrandes des quatre fêtes solennelles de l'an en la paroisse de Plouec, pairie de la chapelle de la Belle Eglise.



## 6 Droits et devoirs du prieur

Contrairement à la trêve de Lézardrieux qui dépendait de l'administration curiale de Pleumeur-Gautier, le prieur de la Magdeleine, était maître en sa demeure et ne devait rendre compte de ses activités qu'à la direction de l'abbaye de Saint-Jacut au diocèse de Dol. Il possédait à son titre tous les droits ecclésiastiques semblables à ceux d'un recteur de paroisse épiscopale: baptêmes, communions, droits de célébration de mariages et d'obsèques, et cela malgré la faible étendue de son territoire. A la fin de son temporel, il pouvait s'il en exprimait le désir avant sa mort se faire inhumé dans la chapelle prioriale. ce privilège portait en Trégor le nom de "poullage", droit qui subsista longtemps et pouvait être acquis par tout noble ou bourgeois, à condition d'en payer la rémunération au clergé, malgré la défense du Roi promulgué en 1719. Les autres communiant des terres du prieuré étaient inhumés dans le cimetière autour de la chapelle.

Le prieur en titre devait 40 sous par an et on pouvait lui envoyer un compagnon et devait se trouver tous les ans le ' juillet à Saint-Jacut pour y **célébrer la translation des reliques de Saint-Jacut et de Saint-Guéhénoc son frère** et pour assister au chapitre général où l'on traitait les affaires devant notaires et témoins. Si le prieur était absent et sans excuses légitimes, il était suspendu.

## 7 L'école prioriale

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le prieuré servait d'école aux jeunes nobles et bourgeois de la Presqu'île. On y enseignait le français et le latin. On n'y manquait pas dit-on de clercs, en particulier de prêtres libres de toute fonction curiale.

En 1744, le conseil de fabrique de Pleumeur-Gautier propose lors de l'une de ses réunions annuelles l'accroissement des gages attribués aux enseignants religieux. Ces derniers devant être pris sur le budget paroissial, le conseil demande en outre la confection de deux bancs supplémentaires... Personne ne semble se soucier que le prieuré n'appartient pas à la paroisse!

De toutes façons le diocèse de Dol est bien loin et l'urgence fait loi. Douze ans plus tard, le futur André Guillou de Keranrun, fils du lieutenant de Pleudaniel y eut son instruction primaire en 1756. Ayant montré de grandes aptitudes, il fut encouragé à poursuivre sa prêtrise au collège épiscopal de Tréguier.

## 8 L'époque révolutionnaire

En 1789, la maison prieurale subsistait vide de moines. L'abbaye de Saint-Jacut y faisait percevoir la dîme par son fermier général des revenus temporels noble Charles Toussaint Prigent de Kermorvan, procureur fiscal du fief et prieuré de Kermaria an Draou, qui avait affermé la dîme du prieuré de la Magdeleine à un négociant de La Roche Derrien, Joseph Casimir Le Saux, véritable brasseur d'affaires qui à l'époque révolutionnaire, se distingua parmi les plus importants acquéreurs de biens nationaux. Son fils Jean Yves Marie Le Saux, notaire impérial se noya le 15 janvier 1812 au retour d'une foire de Morlaix. Certains voulurent y voir une punition divine.

Cependant ce ne fut pas Casimir Le Saux qui en obtint la propriété: le 7 janvier 1791, lors d'une vente aux enchères de biens nationaux, la maison, cour et chapelle du Prioly furent achetés par le notaire François Guilloux.

Il reste de triste mémoire l'existence d'une maladrerie située auprès de la chapelle, faute de renseignements précis, nous nous sommes rendus aux archives départementales des Côtes d'Armor pour consulter le plan cadastral napoléonien de 1827. Effectivement à l'est de la chapelle figurait à cette époque un bâtiment plus important dont il ne subsiste plus aucune trace aujourd'hui.

De nos jours, les trois bâtiments décrits en 1678, maison, grange, chapelle existent toujours. La chapelle semble bien oubliée. Avant de conclure ce petit exposé, nous ne pouvons que féliciter nos amis de Trédarzec pour la remise en état de Saint-Votron et ceux de Lanmodez pour celle de Bouan Puisse un jour un des plus vieux monuments de la Presqu'île sortir de son oubli.

### Les cahiers de la Presqu'île N°4 -

#### Références bibliographiques:

- AD22 - H-395- Prieuré de la Magdeleine
- HP-12-50
- 3-BI-616 Noel Mars - Histoire du Royal Monastère de Saint-Jacut (1649) Publié par A. Masson -
- Saint-Brieuc - 1912

#### Recherchons:

Monseigneur Kerlévéo que nous avons contacté, nous a révélé, pendant son séjour au Vatican, avoir eu des contacts avec un chercheur historien M. Saxer qui lui a donné des renseignements sur le prieuré de Lézardrieux. Ces renseignements transmis à l'abbé Geoffroy sont parus dans le bulletin paroissial entre 1966 et 1971. Nous demandons à toute personne l'ayant conservé de bien vouloir nous le transmettre.

Au nom de la mémoire de notre histoire nous lui disons: merci.